



Contrat de location de salle sans article de résiliation

Par **Houlala**, le **14/10/2013** à **16:05**

Bonjour,

j'ai signé un contrat de location de salle(de danse) à l'année mais malheureusement je suis tombé malade en debut d'année (septembre) et j'ai demandé a résilier le contrat mais le bailleur ne veut rien entendre et me demande la totalité sachant que je n'utiliserais pas la salle de toute l'année.

un truc me gêne c'est qu'il n'y a aucun article de résiliation et la majorité des articles commence par "l'utilisateur doit".

j'ai l'impression d'avoir un contrat non équitable.

je suis prêt a payer un préavis mais rien est stipuler sur le contrat.

je peux vous fournir le contrat si vous voulez.

Merci pour votre aide.